

# L'e-ID, un danger pour la liberté, selon ses opposants

**VOTATION** Le 28 septembre, les Suisses se prononceront sur l'identité électronique. Le comité qui combat la loi a présenté hier à Berne ses arguments contre cette évolution

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

Largement acceptée par le parlement en décembre dernier, la loi sur l'identité électronique (e-ID) a été combattue en référendum. Le comité «Non à la loi sur l'e-ID» craint une exploitation commerciale des données des passeports suisses si ce texte est accepté le 28 septembre.

Pour l'alliance – composée du groupe Intégrité numérique suisse, les Jeunes UDC, l'UDF et les Amis de la Constitution –, l'identité électronique représente «un cadeau pour les grands groupes technologiques», relève Monica Amgwerd, secrétaire générale d'Intégrité numérique suisse. Selon elle, la loi n'est rien d'autre qu'un coup de pouce pour l'économie de surveillance. Les entreprises, notamment les grandes sociétés de la tech, pourraient exiger un tel document de leurs clients en échange de leurs services, et ainsi collecter des données personnelles certifiées par l'Etat.»

## Un système de «crédit social»

Un risque majeur pour le comité tient dans le fait que les données personnelles, vérifiées par l'Etat, sont «extrêmement précieuses» dans le commerce de données. Si la loi passe, «ces données pourraient se retrouver sur les serveurs



**«Il ne faut pas que les données numériques que nous fournissons partout soient reliées entre elles»**

MONICA AMGWERD, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE D'INTÉGRITÉ NUMÉRIQUE

des entreprises», estime Monica Amgwerd. Et d'ajouter: «Nous fournissons des données numériques un peu partout, mais il ne faut pas que ces dernières soient reliées entre elles. Sans quoi, il est possible de créer des profils très précis sur les activités des internautes. En fait, il serait préférable d'avoir plusieurs profils d'utilisateurs selon les sites consultés, plutôt qu'une e-ID unique pour tout.» Une démarche qui permettrait de mettre en place un système de «crédit social». Cette pratique, déjà en vigueur en Chine notamment, permet de surveiller la population et d'évaluer les citoyens grâce à un système de points pour qu'ils

adoptent le comportement souhaité par le gouvernement.

De son côté, Nils Fiechter, président des Jeunes UDC, estime que cette loi est «antidémocratique. Revoter sur le même sujet quelques années à peine après son rejet par le peuple relève du mépris de démocratie.» Le texte soulève aussi la question du droit à vivre hors ligne, selon Jonas Sulzer, étudiant en master de cybersécurité à l'EPFL et membre d'Intégrité numérique suisse: «Ce n'est que si ce droit est respecté que l'on peut garantir que la numérisation n'entraînera pas de discrimination accrue. Or, la loi sur l'e-ID ne garantit pas que les services du monde analogique seront maintenus et que leur accès ne sera pas rendu plus difficile.»

## «Contrôle étatique»

Pour Roland Bühlmann, président des Amis de la Constitution, le projet est effrayant: «Je trouve parfois inquiétant de voir tout ce que mon téléphone sait sur moi. Je vous laisse imaginer ce qui se passerait si nous associons cela à un passeport numérique.» Une crainte partagée par le député bernois Samuel Kullmann (UDF), qui estime que «l'e-ID conduirait à un monde avec plus de contrôle étatique et moins de liberté».

Les autres mouvements contre ce projet, Mass-Voll! et le Parti pirate, ont également récolté des signatures pour ce référendum, mais mènent leur campagne séparément. Quant au Conseil fédéral, il viendra présenter ses arguments en faveur de la loi, le 12 août prochain à Berne. ■